

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 08 mars, les membres du Conseil municipal de la Commune de FONTANES, se sont réunis à 20h30 à la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par la Maire le 1er mars 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

En présence de :

Roselyne VALETTE, Corinne FONT, Christelle NAIL, Jean-Pierre BROUQUIL Jean-Michel CANUT, Sébastien COIMET, Julien LEVIGNE, Dominique MACHEFERT.

Absents représentés :

Pouvoir de Morgane CALVET à Corinne FONT

Pouvoir de Jean-François PLANAVERGNE à Jean-Pierre BROUQUIL

Pouvoir de Virginie SALUN à Sébastien COIMET

Corinne Font a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Adoption du compte rendu du 8 février 2021 :

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

Délibérations :

1-Vote des comptes administratifs 2020

Madame le Maire se retire lors de la présentation des comptes administratifs et durant le vote, comme le prévoit la loi.

Après avoir clôturé l'exercice 2020 et sous la présidence de Jean-Pierre BROUQUIL, le conseil municipal décide de valider les comptes administratifs et d'entériner les résultats 2020 comme suit :

Commune

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	114 017,95	Dépenses	289 706,22
Reste à réaliser	151 699,99		
Recettes	324 779,10	Recettes	441 6227,19
Reste à réaliser			
Résultat de l'exercice	210 761,15	Résultat exercice	151 920,97
Résultat antérieur	-144 179,70	Résultat antérieur	106 953,70
Résultat cumulé	66 376,54	Résultat cumulé	258 874,67

Résultat cumulé	258 874,67
Besoin de financement	85 323,45
Excédent à affecter au budget primitif de 2021	173 551,22

Approuvé à l'unanimité.

Multiservices

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	2 031,43	Dépenses	2 885,96
Recettes	2 970,65	Recettes	4 026,47
Résultat exercice	939,22	Résultat exercice	1 140,51
Résultat antérieur	-1970,65	Résultat antérieur	5 891,18
Résultat cumulé	- 1 031,43	Résultat cumulé	7 031,69

Résultat cumulé	7 031,69
Besoin de financement	1 031,18
Excédent à affecter au budget primitif de 2021	6 000,26

Approuvé à l'unanimité.

Lotissement des Ponces

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	3 100,00	Dépenses	24 555,90
Recettes	21 455,90	Recettes	24 556,00
Résultat exercice	18 355,90	Résultat exercice	0,10
Résultat antérieur	- 113 833,22	Résultat antérieur	5 330,93
Résultat cumulé	- 95 477,32	Résultat cumulé	5 331,03

Résultat cumulé	5 331,03
Besoin de financement	0,00
Excédent à affecter au budget primitif de 2021	5 331,03

Approuvé à l'unanimité.

Madame la Maire reprend la présidence de la séance pour les délibérations suivantes

2- Approbation des comptes de gestion :

Les comptes de gestion 2020 dressés par le percepteur de Lalbenque, en qualité de comptable pour la commune, le multiservice et le lotissement des ponces n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité.

3- Affectation de résultat :

Commune :

Résultat cumulé en fonctionnement : 258 874,67 €

Besoin de financement à la section investissement compte 1068 : 85 323,45 €.

Affectation de l'excédent reporté au BP 2021 section fonctionnement compte 002 : **173 551,22 €.**

Multiservices :

Résultat cumulé en fonctionnement de 7 031,69 €

Besoin de financement à la section investissement compte 1068 : 1 031,43 €.

Affectation de l'excédent soit **6 000,26 €** à la section de fonctionnement compte 002 du BP 2021

Lotissement des Ponces :

Résultat cumulé en fonctionnement de **5 331,03 €**. Affectation de ce résultat à la section fonctionnement du BP 2021.

Les affectations de résultats sont approuvées à l'unanimité.

4- Ouverture de crédit mobilier école.

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que du mobilier (Achat 2 ordinateurs et enceintes) pour l'école vient d'être acheté et qu'étant donné que le Budget Primitif 2021 n'a pas été encore voté il est nécessaire d'ouvrir une ligne comptable au compte 2183 pour un montant de 1 245€.

Madame la Maire s'engage à inscrire cette ligne lors de l'élaboration du dit budget.

Madame la Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits et à accepter d'inscrire cette ligne au Budget Primitif 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve cette délibération à l'unanimité.**

5- Ouverture de crédit mur du cimetière

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que le mur du cimetière est en cours de réparation et qu'étant donné que le Budget Primitif 2021 n'a pas été encore voté il est nécessaire d'ouvrir une ligne comptable au compte 2116 pour un montant de 2 961€.

Madame la Maire s'engage à inscrire cette ligne lors de l'élaboration du dit budget.

Madame la Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits et à accepter d'inscrire cette ligne au Budget

Primitif 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve cette délibération à l'unanimité.**

Questions ou informations diverses

Madame la Maire informe le conseil municipal sur les points suivants :

⇒ PLUI

Suite aux documents transmis à l'ensemble des conseillers, si l'un d'entre vous a un souci d'interprétation, vous pouvez appeler le service planification le lundi et jeudi.

Retour des cartes semaine 10 suite à atelier ayant eu lieu fin 2018.

Rappel est fait sur la confidentialité de ces documents.

Ateliers prévus avec la commission urbanisme le 18 03 à 17 h et avec la commission élargie à l'ensemble du conseil municipal le 25 mars à la même heure.

Le retour des remarques ou observations est à transmettre avant le 31 mars 2021.

L'arrêt du PLUI est prévu à ce jour en juillet 2021.

⇒ Rénovation du 20 rue des postes

Suite à un retour de l'EPFO qui a en charge la cession éventuelle, il convient de faire un appel à projet pour céder la partie terrain constructible et/ou nature. Des représentants du CAUE, l'EPFO et Grand Cahors seront présents le 18 mars pour travailler sur l'appel à projet.

Dans le cadre de la préparation de la consultation de la maîtrise d'ouvrage et sur conseil de Mr LOUBRADOU (intervenant SDAIL), Le devis de l'étude géotechnique de type G5, d'un montant de 2460,00 € TTC a été validée.

Aménagement logements du rez-de-chaussée : Doit-on anticiper l'aménagement prévoyant l'handicap des occupants ? L'assemblée donne un avis favorable à cette anticipation.

⇒ Mise en place du Régime indemnitaire à l'ensemble des salariés : RIFSEEP

Le **RIFSEEP** ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'Etat.

Il s'agit donc d'un régime indemnitaire composé de deux primes: d'une part, une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), d'autre part, un complément indemnitaire annuel (CIA).

La préparation de la mise en place se fait également en échange avec Montdoumerc puisque deux salaires sont à ce jour en poste sur les 2 collectivités.

La première démarche est de consulter le comité technique du CDG pour accord sur la démarche. Suite à cela, nous procéderons à une délibération actant ce principe.

⇒ Projet photovoltaïque à Saint Cevet :

Le projet avait été communiqué à l'ensemble des conseillers. Après discussion, les élus décident de ne pas poursuivre au regard du peu de retombée financière pour la commune entre autres.

⇒ Impayés cantines : constat de nombreux impayés. Des rappels sont faits.

A la prochaine réunion nous allons avoir une délibération pour admission en non-valeur suite aux différentes poursuites qui n'ont pas abouties.

⇒ Don de livres pour bibliothèque,

Madame la maire demande à ceux qui sont investis à la bibliothèque s'il y a intérêt à récupérer ces livres. Au regard des réponses madame la maire propose d'accepter cette donation et de confirmer par courrier.

⇒ Pacte de gouvernance : Avis au prochain conseil municipal

⇒ Elections départementales et régionales les 13 et 20 juin : à noter sur vos agendas pour vous rendre disponibles

⇒ Retour devis rénovation Christ : 12 600 TTC

⇒ Devis pour ossuaire et caverne 1240,00 € et 314 € TTC signés. A intégrer dans BP 2021

L'ossuaire étant une des premières démarches en vue de récupérer des concessions.

La caverne permet à moindre coût de répondre dans l'immédiat à la demande.

Nous devons instaurer un tarif pour les cavurnes, à prévoir en mai 2021.

Christelle sera déléguée à cette tâche avec Madame La Maire.

⇒ Main courante stade :

Devis Molinié pour arrachage poteaux et main courante + réparation tube buses béton en bordure de la RD 47 + entretien chemin 2600 € HT validé.

⇒ Comité de pilotage du transfert des compétences eau potable, assainissement collectif et gestion des eaux pluviales : 15 mars 2021 Présence R. VALETTE

⇒ Commission agriculture, alimentation : 15 mars 2021 à 14 h 30 Présence Julien LEVIGNE

⇒ commission voirie le 24 mars 2021 : Presence de_Dominique MACHEFERT

⇒ Conseil communautaire le 11 mars 2021: Présence de R. VALETTE et JP BROUQUIL

⇒ Retour sur la réunion du patrimoine avec la participation de Corinne FONT

⇒ Echanges de l'assemblée sur des questions ou interrogations à propos des constructions sur le lotissement des pounces : Afin de rassurer et d'éviter de diffuser de fausses informations, Madame la Maire propose une réunion avec le service urbanisme du Grand Cahors et les habitants du lotissement et alentours. Elle transmettra le jour et l'heure aux personnes concernées.

⇒ Prochaine réunion le **mercredi 7 avril 2021**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22 h 30

La secrétaire de séance,
Corinne Font

La Maire,
Roselyne VALETTE.